



BAKOM	
09. JAN. 2007	
Req. Nr.	
DIR	Kopie
BO	
RTV	α wuf
IR	
TC	
AF	
FM	

Office fédéral de la Communication
Division radio et télévision
OFCOM
Dr. Martin Dumermuth
Case postale
2501 BIENNE

Fribourg, le 8 Janvier 2007

**Prise de position de RADIO FRIBOURG au sujet de la consultation
sur le projet de nouvelles directives sur les zones de desserte des radios OUC**

Monsieur le Directeur,

C'est avec un grand intérêt que nous avons pris connaissance du projet de renouvellement des zones de desserte des radios OUC. Ce projet suscite quelques réflexions que nous vous exposons dans ce courrier.

En guise de préambule, il est bon de rappeler que Radio Fribourg exerce son activité depuis le 1er mai 1988 avec le souci permanent de remplir son mandat de proximité auprès de son auditoire. De ce fait, et grâce aux structures mises en place dès le départ, Radio Fribourg est par définition un média répondant aux critères de "service publique" pour l'ensemble du territoire fribourgeois. Nos programmes donnent une large place aux informations régionales, qu'elles soient politiques, économiques, sociales ou culturelles. Le sport est également un des vecteurs importants de notre station. Enfin, au travers des programmes liés à l'animation, de nombreux événements culturels, entre autre, sont relatés de manière quotidienne. Radio Fribourg est aussi un diffuseur de musique qui, par son vaste choix et sa programmation étendue et diversifiée, tend à jouer un rôle fédérateur et intergénérationnel, toujours au service de son large auditoire. Il est évident qu'aujourd'hui, Radio Fribourg est définitivement la radio de tous les Fribourgeois.

Zone de desserte et zone centrale

La zone 8, correspondant à la partie francophone du canton de Fribourg ne subit manifestement pas de modifications. Cependant, l'univers a été quelque peu élargi sans pour autant que la zone de desserte n'augmente, ce qui est un facteur pénalisant, principalement par rapport aux sondages effectués et à la pénétration quotidienne. Hors, ces chiffres ont leur importance pour la marche des affaires, nos annonceurs étant, par définition, attentifs aux résultats de leurs médias partenaires. Nous souhaiterions, dans la mesure du possible, revenir au décompte actuel, qui faisait état d'un univers correspondant à 165000 personnes. Toutefois, nous pouvons fort bien admettre une augmentation du nombre d'auditeurs potentiels, pour autant qu'une couverture optimale de l'ensemble de notre territoire soit rendue possible.


Pour ce faire, la différenciation entre zones de desserte (sans garantie de qualité de réception) et zone centrale (avec qualité de réception) doit être améliorée au profit d'une réception étendue en zone centrale sur **Morat** (actuellement extrêmement mal desservie, alors que de nombreux auditeurs francophones se plaignent de ne pouvoir nous recevoir de manière correcte), **Bulle et le district de la Gruyère, la Broye et la Glâne**.

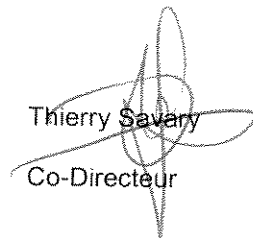
D'autre part, il est évident que Radio Fribourg s'oppose à l'arrivée en masse des diffuseurs lémaniques (Genève et Vaud) sur sa zone de desserte, même si aujourd'hui une radio comme "Rouge" est déjà présente sur ce territoire. Il est vrai, et nous l'admettons sans problème, que la Broye est un district sensible, à la fois fribourgeois et vaudois. Nous pouvons tout-à-fait vivre avec la situation actuelle, pour autant que nous ne soyons pas confrontés à des pratiques commerciales peu déontologiques. Par contre, il nous paraît peu logique d'accorder à des radios comme Lac ou One FM cette zone de "tous les dangers". Cela aurait pour conséquence de provoquer une "guerre" commerciale certaine, déstabilisant ainsi un marché publicitaire déjà fragile. La Broye ne doit pas devenir un terrain propice à tous les règlements de compte, entre médias concurrents...


Enfin, nous constatons, et ce depuis de nombreux mois (voir années), que Rouge FM est très bien reçue dans la zone économiquement intéressante de Bulle. C'est une situation inconfortable à laquelle nous aimerions remédier à l'occasion de cette consultation. Que fait une radio vaudoise dans une zone parfaitement fribourgeoise..?

En conclusion, hormis les quelques remarques mentionnées dans ce courrier, nous sommes assez satisfaits de votre proposition et nous nous réjouissons de pouvoir, en 2008, fêter le vingtième anniversaire de notre station sous l'ère de la nouvelle LRTV.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ces quelques remarques et en soulignant la bonne collaboration que nous entretenons avec votre office, nous vous prions, Monsieur, de recevoir l'expression de nos meilleures salutations.


Damien Piller
Président


Thierry Savary
Co-Directeur


Karl Ehler
Co-Directeur